



L'Association pour la reconnaissance de l'art de vivre dans les bistrots et cafés de France en tant que patrimoine culturel immatériel

Communiqué de presse

Paris, le 08 octobre 2024

Les pratiques sociales et culturelles dans les Bistrots et Cafés en France sont inscrites au patrimoine culturel immatériel.

Avec l'inscription des pratiques sociales et culturelles dans les Bistrots et Cafés en France au patrimoine culturel immatériel français, les professionnels et les amoureux des cafés peuvent être légitimement fiers de faire vivre cette culture populaire, créatrice de liens sociaux importants dans nos quartiers et nos villages.

Il était urgent de faire prendre conscience que les liens sociaux qui se créent dans nos cafés et bistrots sont importants. S'ils n'ont pas de prix, ils ont une valeur.

La reconnaissance par la France de la culture des cafés et bistrots est le fruit d'un long travail de l'association présidée par Alain Fontaine, de ses partenaires, de tous ses adhérents bénévoles, sans lesquels rien n'aurait été possible.

Nous remercions le Ministère de la Culture, sa Direction générale des patrimoines pour son accompagnement exigeant et bienveillant.

L'association est fière du travail collectif accompli. Fière d'avoir fait partager l'importance de ce patrimoine commun au plus grand nombre, citoyens et élus, professionnels, chercheurs, artistes, journalistes, en France et à l'étranger.

Il est temps pour nous de nous remettre au travail et faire rayonner cette culture, ses valeurs de partage, de respect, de convivialité et de liberté. Forts de la reconnaissance par la France, nous entamons aujourd'hui notre chemin pour une reconnaissance mondiale, celle accordée par l'UNESCO.

Soyons fiers de la culture populaire des cafés et bistrots, diverse, riche, inclusive et passionnante.

Alain Fontaine
Président